

Fédération nationale du personnel de l'encadrement des sociétés de service Informatique, des Études, du Conseil, de l'Ingénierie et de la Formation

Adhésion 2021 Bulletin commun : SNEPSSI - SNEPEC - SNEPI - F&D

(Ecrire en majuscules)

N° adhérent :

Vos coordonnées : Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Courriels : perso. :

Prof. :

Tél. portable :

Tél. personnel :

Tél. prof.

Votre entreprise :

Groupe :

Adresse de l'entreprise :

Code postal :

Ville :

Siège social (si différent) :

Code postal :

Ville :

N°SIRET :

Code NAF :

Activité de l'entreprise :

Convention collective applicable :

Effectif :

Vos fonctions dans l'entreprise :

Position :

Coefficient :

Date d'entrée dans l'entreprise :

Vos fonctions représentatives du personnel : CSE Élu RP Membre CSSCT CSE GROUPE

Autre mandat :

Date des dernières élections du CSE :

COTISATION

(Les cotisations syndicales sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% dans la limite de 1% du revenu net déclaré ou donnent droit à un crédit d'impôt d'un montant équivalent. Un reçu fiscal vous sera adressé mi-avril 2022, à joindre à votre déclaration d'impôts)

Cadre - 234€ (19,50€/mois) Agent de maîtrise - 168€ (14,00€/mois) À la recherche d'un emploi - 60€ (5,00€/mois)

Jeune cadre (-30ans) - 168€ (14,00€/mois) Technicien - 120€ (10,00€/mois) Retraité - 60€ (5,00€/mois)

L'adhésion est tacitement reconductible, sauf avis contraire de l'adhérent.

Le règlement se fait de préférence par prélèvement automatique mensuel. Chaque timbre à apposer sur votre carte d'adhérent, valable pour 1 trimestre vous sera adressé à la fin des mois de mars, juin, septembre, décembre sous réserve que les 3 mois précédents aient été honorés.

Remplir l'imprimé ci joint et joindre un RIB

Cette cotisation inclut l'adhésion à la CFE-CGC, l'adhésion au Fonds d'Assistance Juridique, l'accès aux services confédéraux et fédéraux, l'abonnement aux publications de la CFE-CGC et l'accès aux listes de diffusion. Les représentants du personnel bénéficient en outre gratuitement de l'assurance militant.

En cas de démission en cours d'année, les cotisations perçues restent acquises. En application de l'article L 2141-3 du code du travail, en cas de démission d'un adhérent, le syndicat peut lui réclamer la cotisation correspondant aux 6 mois qui suivent le retrait d'adhésion.

La FIECI CFE-CGC, Responsable de traitement, s'engage formellement à ne vendre ou échanger aucune donnée personnelle. Elle collecte vos données aux fins de gérer votre adhésion sur le fondement de son exécution. Les données collectées seront conservées pendant toute la durée de notre relation. Conformément au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de portabilité, d'effacement et de rectification, de limitation et d'opposition à l'utilisation de vos données que vous pouvez exercer en écrivant à contact@fieci-cgc.com

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis. **A cocher obligatoirement pour valider l'adhésion**

Je donne mon consentement pour que mes données personnelles liées à la bonne gestion de mon adhésion soient traitées par la FIECI.
A cocher obligatoirement pour valider l'adhésion

Je souhaite : être désigné D.S. ou RSS

me présenter aux élections du personnel

suivre une formation syndicale

participer à la vie de l'Union Départementale.

Date et signature :

Document à retourner à : FIECI - 35, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 PARIS ou à contact@fieci-cgc.com



FIECI CFE CGC



@FIECI



FIECI CFE CGC



CFE
CGC
FIE
PARTA

Fédération nationale du personnel de l'encadrement des sociétés de service Informatique, des Études, du Conseil, de l'Ingénierie et de la Formation



Pensez à signer ce mandat !

En signant ce formulaire, vous autorisez la FIECI-CFE-CGC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de la FIECI-CFE-CGC.

Vous bénéficiez du droit à être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Attention: Le renouvellement de votre cotisation syndicale est par tacite reconduction. Si vous souhaitez résilier, veuillez nous prévenir 30 jours avant votre date de prélèvement.

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)

□□□□□	□□□□□	□□□□□	□□□□□	□□□□□	□□□□□	□□□□□
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Paiement récurrent : Mensuel Annuel Trimestriel

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code BIC

(Réservé Fieci) N°RUM :

Date :

Signature :

Créancier

FIECI-CFE-CGC
35, rue du Faubourg Poissonnière
75009 PARIS

N°ICS : FR53ZZZ003421

La FIECI CFE-CGC s'engage formellement à ne vendre ou échanger aucune information personnelle. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique et aux libertés (CNIL), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des informations qui vous concernent. Il vous suffit pour cela de contacter : contact@fieci-cgc.com

MERCI DE JOINDRE UN RIB



www.fieci-cfecgc.org



FIECI CFE CGC



@FIECI



FIECI CFE-CGC

